

La journée se déroulera à la
Maison des
Associations
6 cours des Alliés à
Rennes



Comment s'y rendre ?

Si vous arrivez en train, prendre le métro jusqu'à la station Charles de Gaulle ou venir à pied de la gare SNCF (5 minutes). **Si vous arrivez en voiture**, nous vous conseillons de vous garer sur les parkings relais du métro (gratuit sur présentation du ticket de métro) de rejoindre la salle en métro (station Charles de Gaulle)

Restauration sur place

Sur le temps du midi, un cocktail déjeunatoire sera servi sur place

Une attestation de présence est délivrée par le CAPPS suite à la journée

Pour tout renseignement complémentaire : GCS CAPPS Bretagne
02.99.28.37.81 ou 06.42.18.11.93
GCS.CAPPS@chu-rennes.fr



Respect des **DROITS** des usagers et **SECURITE DES SOINS** en **SANTE MENTALE**



Maison des Associations à Rennes

Le 13 avril 2018 de 10 h à 17 h

Public concerné : tous les professionnels des établissements de santé et médicosociaux prenant en charge des patients et résidents présentant des pathologies psychiatriques et autres troubles psychiques, et aux usagers et représentants (bénévoles, associations...) impliqués dans le domaine de la santé mentale

Respect des droits des usagers et sécurité des soins en santé mentale

Vendredi 13 avril 2018 de 10h00 à 17h00

MATIN

9h30 Accueil

10h00

Table ronde « Droits et sécurité des soins : mythe ou réalité en santé mentale ? », suivie d'un débat avec la salle

Alain Monnier, Référent Commission Départementale des Soins Psychiatriques à l'UNAFAM (Union Nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)

Adeline Hazan ou Dr Betty Brahmy, Contrôle Général des Lieux de Privation de Libertés

Dr Martine Cottier-Jouet, psychiatre au CH de Saumur, en cours de sollicitation

Pierre Pellé, cadre de santé en géro-psycho-geriatrie, CHRU de Brest

11h45

Evaluation des pratiques « Contention et isolement dans les établissements sanitaires et médico-sociaux » : méthode retenue et résultats inter-régionaux

Noémie Terrien, Coordonnateur, QualiREL Santé

Antoine Biron, Chargé de missions, QualiREL Santé

12h30 - 13h30 Pause repas

13h30

Alternatives à l'isolement et à la contention à l'Unité pour Malades Difficiles (UMD) - Centre Hospitalier Plouguernevel (AHB)

Christian Philippe, Cadre supérieur de santé, AHB

Valérie Bronnec, Infirmière à l'Unité pour Malades Difficiles, AHB

Caroline Boulc'h, Infirmière à l'Unité pour Malades Difficiles, AHB

13h55

Evaluation des pratiques soignantes dans le cadre de la mise en chambre d'isolement – Revue de pertinence sur critères cliniques

Cécile Durance, Cadre de santé, CHS de Blain

14h20

Démarche qualité : respect des libertés et isolement thérapeutique. Retour d'expérience du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

Bernard Laurent, Directeur des Soins - Directeur Qualité, CHPM
Anne Grimaldi, Cadre Supérieure de Santé, Coordonnatrice du Pôle Psychiatrie/Addictologie, CHPM

Dr Le Lann, chef de pôle, CHPM

Loïc Querrec, infirmier, unité d'admission secteur adulte, CHPM

15h00 – 15h30 Pause

15h30

Qu'est-ce que l'analyse des plaintes et des réclamations peut apporter au respect des droits des usagers et sécurité des soins en santé mentale ?

Brigitte Jean, présidente de la Commission Des Usagers du Centre Hospitalier
Guillaume Régnier

Autre intervenant à confirmer

15h55

Liberté d'aller et venir en EHPAD : point de vue éthique

Dr Miguel Jean, directeur de l'Espace de Réflexion Ethique des Pays de la Loire, en cours de confirmation

16h20

Autre intervention à confirmer

17h00 Fin de la journée

